
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 47 (2020)

David Gallo/Nicolas Patin

»Mein Kampf« en France. Trajectoires d'un livre et d'un débat

DOI: 10.11588/fr.2020.1.86627

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Atelier

LA RÉCEPTION DE »MEIN KAMPF« EN FRANCE

Journée d'étude organisée par l'Institut historique allemand
et le LabEx Tepsis (EHESS) le 23 avril 2018

Études réunies par Nicolas Patin et David Gallo

DAVID GALLO – NICOLAS PATIN

»MEIN KAMPF« EN FRANCE

Trajectoires d'un livre et d'un débat

»Mein Kampf«, l'ouvrage d'Adolf Hitler, occupe en France une place paradoxale. Objet de débats nombreux, récurrents et souvent violents, il est en réalité peu connu, que ce soit dans son contenu ou son statut juridique. Il n'est pas rare que des prises de position affirmées se fondent sur des approximations, assénant, notamment, que l'ouvrage est interdit en France. On prête souvent au livre une aura malfaisante qui lui permettrait de »contaminer« les lecteurs, sans réellement penser ce qui se joue, intellectuellement, dans l'appropriation d'un texte écrit il y a maintenant presque un siècle.

Le dernier débat d'ampleur date de 2015. En France, les éditions Fayard ont rassemblé depuis 2011, une équipe d'historiennes et d'historiens qui travaillent à une édition scientifique du livre, fondée sur une nouvelle traduction¹. C'est cette initiative qui a été au cœur des critiques et des questionnements il y a maintenant cinq ans. Dans le sillage d'un article de Laurent Lemire² dans »Livres Hebdo« le 18 septembre et surtout d'un billet de l'homme politique Jean-Luc Mélenchon sur son blog (»L'ère du peuple«) le 22 octobre³, s'allume un débat de grande ampleur sur l'opportunité de cette publication en français de l'ouvrage d'Adolf Hitler, »Mein Kampf«.

- 1 L'équipe a profondément été modifiée en 2015 et compte aujourd'hui plus d'une dizaine de chercheuses et chercheurs. L'édition critique, sous la direction de Florent Brayard, était prévue pour le premier semestre 2020. Ce travail comprend une nouvelle traduction intégrale de l'ouvrage d'Adolf Hitler, un appareil de notes conséquent, et des introductions qui accompagnent chaque chapitre. Les deux auteurs de la présente introduction ont participé aux deux équipes, depuis 2011.
- 2 Laurent LEMIRE, »Mein Kampf, un pataquès français«, Livres Hebdo, n° 1054, 18 septembre 2015, p. 22-25.
- 3 Jean-Luc Mélenchon, »Pas »Mein Kampf« quand il y a déjà Le Pen!«, dans: L'ère du peuple, jeu-

Le livre tombe dans le domaine public en Allemagne le 1^{er} janvier 2016; une équipe d'historiens prépare déjà depuis longtemps, outre-rhin, une édition scientifique de référence; enfin, plusieurs publications de livres controversés ont déjà échauffé les esprits, notamment »Le dossier Rebatet«, préfacé par Pascal Ory⁴.

Jean-Luc Mélenchon, qui lance un »Non! Pas ›Mein Kampf‹ quand il y a déjà Le Pen!«, en faisant référence à la dirigeante du parti d'extrême droite, déclenche une discussion passionnée, qui ricoche dans plusieurs journaux d'envergure nationale: les historiens Johann Chapoutot et Christian Ingrao interviennent dans un numéro de »Libération« dont un dossier est consacré à la question⁵; Annette Wieviorka, Roger Cukierman du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et Benjamin Stora débattent du sujet sur France Inter le 29 octobre...⁶ Les discussions se raniment quelque peu au moment de la publication allemande le 1^{er} janvier 2016⁷. On impose, pour paraphraser le sociologue Patrick Champagne, l'événement médiatique⁸. Quelques semaines plus tard, la question rentre en sommeil.

Cette courte description sous forme d'anecdote révèle des éléments sur la présence du livre d'Adolf Hitler en France. Si des dizaines d'historiens et d'historiennes, de journalistes, de représentants du monde politique ou associatif ont été prêts à prendre la parole sur le sujet, beaucoup n'ont lu le livre que par fragments et la plupart ignore où va – encore aujourd'hui – l'argent de l'édition qu'ils pourraient acheter dans la plus grande légalité en France, celle des Nouvelles Éditions Latines. Les positionnements et rodomontades sont donc parfois fondés sur une méconnaissance, sur une peur symbolique et un tabou, celui d'un livre dont, au fond, on ne sait pas grand chose.

Il n'existe, en effet, que très peu de recherches précises sur le sujet en langue française. Antoine Vitkine, grâce à son documentaire et son livre, a été un précurseur sur la question, avec les armes d'un journaliste historique à la méthode impeccable⁹. Sa somme laisse pourtant – et comment pourrait-il en être autrement? – de nombreuses zones d'ombre. Pour quelles raisons

di 22 octobre 2015. URL: <https://melenchon.fr/2015/10/22/non-pas-mein-kampf-quand-il-y-a-deja-le-pen/> (consulté le 3 mars 2020).

- 4 Lucien REBATET, *Le dossier Rebatet*, édition établie et annotée par Bénédicte VERGEZ-CHAIGNON, préface de Pascal ORY, Paris 2015. Lucien Rebatet est un collaborationniste français, membre de l'Action française puis de »Je suis partout«, revue d'extrême droite. La publication de ses œuvres, en 2015, a suscité un débat. Voir Gilles HEURÉ, »Les décombres: fallait-il republier l'ouvrage de Lucien Rebatet?«, dans: *Télérama*, 10 novembre 2015.
- 5 Philippe DOUROUX, »Johann Chapoutot: Cette focalisation sur ›Mein Kampf‹ a l'inconvénient d'encourager une lecture hitléro-centriste du nazisme«, dans: *Libération.fr*, 26 octobre 2015; Christian Ingrao, »›Mein Kampf‹: un historien répond à Mélenchon«, dans: *Libération.fr*, 25 octobre 2015.
- 6 *Le Grand Rendez-Vous: ›Mein Kampf, une publication à haut risque?«*, France Inter, 29 octobre 2015, <https://www.franceinter.fr/emissions/le-nouveau-rendez-vous/le-nouveau-rendez-vous-29-octobre-2015> (consulté le 3 mars 2020).
- 7 Christian HARTMANN, Thomas VORDERMAYER, Othmar PLÖCKINGER, Roman TÖPPEL (dir.), *Hitler, Mein Kampf. Eine kritische Edition*, publ. par le Institut für Zeitgeschichte München-Berlin, 2 vols, Munich 2016.
- 8 Patrick CHAMPAGNE, *La double dépendance: sur le journalisme*, Paris 2016, p. 48. L'un des rédacteurs de cette introduction participe d'ailleurs à la construction médiatique de ce débat, en essayant de répondre aux nombreuses sollicitations. Nicolas PATIN, »Publier l'impubliable. Publier ›Mein Kampf‹ n'est pas un acte transgressif«, *La Croix*, 6 novembre 2015; ID., »Tribune. Réédition de ›Mein Kampf‹: ›Il faut désacraliser un texte que le régime nazi a érigé en mythe««, *France TV Info*, 8 janvier 2016; ID., »Rééditer ›Mein Kampf‹ en français. ›Indispensable, selon cet historien bordelais«, dans: *Sud Ouest*, 8 janvier 2016.
- 9 Antoine VITKINE, »›Mein Kampf, c'était écrit«, documentaire, 55 minutes, 2008; ID., *Mein Kampf, histoire d'un livre*, Paris, 2013.

Fernand Sorlot décide-t-il de publier une traduction intégrale française de »Mein Kampf« en 1934? Quel est le rôle de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA, l'ancêtre de la LICRA – Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) dans ce processus¹⁰? Pourquoi Hitler intente-t-il un procès à Sorlot? Qui a lu le livre en France? À combien d'exemplaires a-t-il été vendu? Pourquoi un nouveau procès s'ouvre-t-il en 1979, pour accoler à l'édition Sorlot un avertissement historique? Comment est diffusé le texte aujourd'hui et dans quelles sphères politiques? Comment est-il utilisé dans un cadre pédagogique? Toutes ces questions n'ont pas encore de réponses rigoureuses. Et c'est donc l'objectif de ce dossier que d'éclairer, avec le plus de précision possible, les enjeux de la trajectoire du texte en France et de sa réception.

Adolf Hitler écrit les deux volumes de son livre entre 1924 et 1926. D'abord habité par l'envie de poser par écrit son plaidoyer pour son procès, il transforme rapidement ces quelques pages en un projet de plus grande envergure¹¹: il veut dans le même temps réaffirmer son pouvoir sur le mouvement nazi, le NSDAP, depuis la prison de Landsberg, mais aussi, à plus long terme, construire sa stature de génie politique, en ajoutant à ses compétences oratoires déjà reconnues la »grande œuvre« du génie politique¹². Le résultat, pour toute personne qui a lu le texte, est loin d'être au rendez-vous, tant le texte est obscur, répétitif, circulaire, d'un certain point de vue car revenant incessamment sur les mêmes thématiques. On s'est cependant trop souvent servi de ces maladresses et lourdeurs pour minorer le texte, et ainsi s'économiser une réelle analyse. Hitler a construit un objet composite, qui mélange allègrement »roman d'apprentissage«¹³ (*Bildungsroman*) autobiographique et essai politique, un livre en tension, qui se veut un programme, tout en n'étant jamais suffisamment concret pour fournir un répertoire d'action. Si le premier volume est tout entier consacré à peindre les traumatismes de l'Allemagne à travers le parcours d'un seul homme – Hitler lui-même –, le second volume, rédigé et dicté entre 1925 et 1926, est plus théorique. Il tient d'une exposition grandiloquente de la »conception du monde« de Hitler (*Weltanschauung*)¹⁴. Tout cela ne fait du livre ni la »bible« du mouvement nazi¹⁵, ni un condensé de tout ce qu'il faudrait connaître pour comprendre la doctrine hitlérienne. C'est un texte circonstanciel, une sorte de pause écrite de Hitler au sein de l'exercice continu de son pouvoir d'orateur. »Mein Kampf«, réuni en un seul volume en 1930¹⁶, commence sa carrière, dans toutes ses ambiguïtés.

A-t-il été un succès de librairie? Beaucoup de gens l'ont-ils lu? Othmar PLÖCKINGER dans son article, dépeint la trajectoire et la réception allemande du texte, étape préalable et essentielle pour comprendre son transfert dans le contexte français. Celui qui est aujourd'hui le spécia-

10 Emmanuel DEBONO, *Aux origines de l'antiracisme. La Lica 1927–1940*, Paris 2012, p. 120–123.

11 Sur le détail de la genèse du texte, voir Othmar PLÖCKINGER, *Geschichte eines Buches: Adolf Hitlers »Mein Kampf«*, 2^e édition révisée, Munich 2011, p. 165–202.

12 Wolfram PYTA, *Hitler. Der Künstler als Politiker und Feldherr. Eine Herrschaftsanalyse*, Munich 2015, notamment le chapitre 8: »Genese und Funktion von »Mein Kampf«.

13 Neil GREGOR, »Mein Kampf« lesen, 70 Jahre später, dans: *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 65 (2015), n° 43–45, octobre 2015, p. 3–9, p. 6.

14 Voir, notamment, le numéro thématique dirigé par Guillaume DREYFUS et Georges BENSOUSSAN: »Les racines intellectuelles de Mein Kampf«, *Revue d'histoire de la Shoah*, n°208, mars 2018. Également Barbara ZEHNFENNIG, *Hitlers Mein Kampf. Eine Interpretation*, Paderborn, 2006.

15 Pour cette analogie voir les exemples donnés par les auteurs de ce dossier: Othmar Plöckinger fait référence au philologue Viktor Klemperer (voir p. 427 dans ce volume); Frédéric Sallée cite dans son article deux auteurs-voyageurs (voir p. 447; 457); David Lefranc nous oriente vers un article du »Petit Parisien« paru en 1934 à l'occasion de la publication française de »Mein Kampf« aux Nouvelles Éditions Latines (voir p. 466).

16 Antoine VITKINE, *Mein Kampf, histoire d'un livre*, Paris 2013, p. 30; PLÖCKINGER, *Geschichte eines Buches* (voir n. 11), p. 181–184.

liste, à l'échelle internationale, de la genèse et de la réception du texte¹⁷, tord le cou à un certain nombre d'évidences répétées à n'en plus finir: la première, et peut-être plus importante de toute, est de souligner que si le texte n'a pas été un immense succès de librairie avant 1930, il a, en revanche, été lu, et lu avec attention par une multitude d'acteurs. Ce sont d'abord les militants les plus proches du parti qui l'ont analysé, pour en chanter les louanges, ou au contraire, le critiquer. Plus on s'éloignait dans l'espace politique vers la gauche, plus le texte, en revanche, n'était que superficiellement critiqué, sans que les auteurs prennent le temps de se pencher sur la réalité des arguments. Quelques éléments caractérisaient déjà la réception du texte: son caractère parcellaire, beaucoup d'auteurs ne traitant que de tel ou tel aspect, sans prendre en compte l'entière réalité de la démonstration; encore plus visible, l'absence de réaction ou le peu de réactions face au contenu antisémite, qui n'attirait pas de remarques, ce qui dit beaucoup de l'atmosphère de l'époque. Après 1933 et la prise du pouvoir par les nazis, la place du texte change énormément: loin de l'idée que le pouvoir nazi force chaque Allemand à lire le texte, en réalité, il attire à plusieurs reprises, de manière autonome, l'intérêt des lecteurs, et souvent, en période de crise: en 1933, pour savoir, finalement, de quoi le nouveau régime sera fait; et en 1938–1939, pour, d'une certaine manière, éclairer les stratégies politiques et militaires à l'œuvre. Le peuple allemand lisait donc *»Mein Kampf«*; les élites intellectuelles également. C'est après 1945 que le mythe d'un *»best-seller«* que personne n'avait lu se développa, comme pour disculper les Allemands de leur adhésion au national-socialisme. Telle est la trajectoire du côté allemand que donne à lire Othmar Plöckinger dans son article.

Chez les Français, le texte n'attend pas la traduction pour être lu. Cette première réception se fait dans différents types d'espaces sociaux et politiques, même s'il ne faut pas exagérer l'importance accordée en France au mouvement national-socialiste¹⁸. Un certain nombre de passeurs qui circulent entre la France et l'Allemagne l'ont évidemment lu (au moins en partie) et analysé. Les premiers sont les voyageurs français en Allemagne, étudié par Frédéric SALLÉE¹⁹. Bien évidemment, ces voyageurs des années 1925–1933 ne font pas le déplacement en Allemagne uniquement pour s'approprier le texte ou même pour comprendre le mouvement nazi, qui, jusqu'en 1930, reste très marginal. Quand on s'intéresse au NSDAP, il existe par ailleurs d'autres textes, disponibles en français, et plus facile d'accès. Pour autant, une première réception se fait, précoce, chez des auteurs comme l'historien Pierre Renouvin ou le germaniste Jean-Edouard Spenlé, qui réinsèrent tous deux le livre dans l'histoire longue de l'Allemagne, qu'ils connaissent bien. C'est à partir de 1930 et les premières grandes victoires nazies aux élections que le texte connaît une première vague d'intérêt: dans un contexte où Hitler est encore peu connu en tant qu'homme, y compris en Allemagne, et inaccessible pour des observateurs français, le livre fonctionne comme un succédané qui permet de comprendre ce politicien et son mouvement. Mais c'est avec la prise du pouvoir de 1933 que le livre s'installe, si l'on peut dire dans les caractéristiques de la réception des années 1930: le nouveau régime cherche à maîtriser la lecture qui est faite du texte par des interviews multiples, tandis que côté français, la perception du texte s'appauvrit, pour être réduit à son double caractère de potentiel programme de politique extérieure – et de potentiel programme anti-français.

17 Othmar PLÖCKINGER, *Geschichte eines Buches* (voir n. 11); ID., *Quellen und Dokumente zur Geschichte von »Mein Kampf« 1924–1945*, Stuttgart 2016.

18 Voir Eva ZIMMERMANN, *Zum frühen Bild des Nationalsozialismus in der französischen Tagespresse*, in: Michel GRUNEWALD, Olivier DARD, Uwe PUSCHNER (dir.), *Confrontations au national-socialisme en Europe francophone et germanophone 1919–1949*, vol. 1: *Introduction générale – Savoirs et opinions publiques*, Francfort-sur-le-Main et al. 2017, p. 171–188, ici p. 181.

19 Voir le livre de l'auteur consacré à cette question: Frédéric SALLÉE, *Sur les chemins de terre brune. Voyages dans l'Allemagne nazie 1933–1939*, Paris 2017.

Claus W. SCHÄFER étudie, quant à lui, la lecture du texte par André François-Poncet²⁰, ambassadeur de France à Berlin de septembre 1931 à 1938. François-Poncet, comme beaucoup d'observateurs liés au monde germanique et bons connaisseurs de sa culture, a du mal à comprendre la nouveauté du nazisme, et tend à réinsérer le nazisme dans l'expression d'un prussianisme. Mais plus important que ce relatif aveuglement, c'est l'usage même que François-Poncet fait de »Mein Kampf« qui est paradigmatique d'une certaine lecture, en Allemagne et en France: le texte, pourrait-on dire, est un texte a posteriori. On ne le lit que pour éclairer la politique quotidienne de l'État hitlérien, et on l'enferme donc dans une question simple: Hitler va-t-il faire ce qu'il a couché sur le papier en 1925, ou a-t-il changé? De ce fait, la lecture est souvent centrée, là encore, sur un seul aspect du texte de Hitler: sa nature de programme de politique extérieure. À chaque nouvelle crise diplomatique, François-Poncet et d'autres se plongent ainsi, sporadiquement, dans le bréviaire, pour y chercher un potentiel programme nazi.

Ces deux exemples de réception francophone d'un texte en langue allemande illustrent déjà les effets de fragmentation du texte à mesure qu'il est reçu et lu dans le contexte français. Mais c'est avec l'année 1934 et l'édition du texte intégral en français par Fernand Sorlot aux Nouvelles Éditions Latines que commence une trajectoire encore plus complexe, et spécifique au cas français: une trajectoire judiciaire. En effet, la France est le seul pays où Hitler intente un procès retentissant pour faire interdire la traduction intégrale de son texte²¹. Il craint que ses tonitruantes déclarations anti-françaises ne viennent gêner son »offensive pacifiste« de début de règne. De ce fait, il utilise une stratégie judiciaire fondée sur le droit d'auteur. C'est tout l'intérêt de l'article de David LEFRANC, avocat spécialiste du droit d'auteur²², qui dévoile, pour la première fois²³, la généalogie complexe du texte français et les motivations réelles de Fernand Sorlot, jusque-là demeurées derrière un voile d'ambiguïté. Il montre également la stratégie consciente et assumée du »Führer« lors du procès, à travers l'analyse précise et minutieuse de la dynamique de celui-ci.

À partir de cette interdiction, que Sorlot contourne par ailleurs jusqu'en 1940, le texte éclate, si l'on veut, en des dizaines d'éditions parcellaires – plus d'une quarantaine²⁴ – qui comportent, malgré leur multiplicité, un point commun: on ne lit plus »Mein Kampf« durant ces années-là, et particulièrement dans les années 1938–1939 où la guerre menace de manière tangible, que comme un oracle: que va faire Hitler? Est-il toujours l'homme de 1925? Que dit »Mein Kampf« sur les objectifs de politique étrangère, et la haine anti-française qu'il contient est-elle toujours d'actualité? Comme en Allemagne, le contenu antisémite est à peine relevé; le caractère biographique du livre intéresse peu²⁵. C'est la hantise de la guerre que l'on cherche à rassurer à travers ce livre. Les

20 Voir le livre de l'auteur consacré à l'ambassadeur: Claus W. SCHÄFER, *André François-Poncet als Botschafter in Berlin (1931–1938)*, Munich 2004 (*Pariser Historische Studien* 64).

21 Antoine VITKINE, *Mein Kampf* (voir n. 16), p. 143–147.

22 David LEFRANC, *La renommée en droit privé*, Issy-les-Moulineaux 2004.

23 Antoine VITKINE soulève l'hypothèse que Sorlot poursuivait peut-être, en publiant le livre, un double objectif: alerter sur le contenu anti-français, faire circuler le contenu antisémite. Mais il en reste au stade des conjectures: »La démarche de cet homme d'extrême droite [...] n'est pas sans ambiguïté à l'égard de l'idéologie nazie elle-même: il n'est pas certain que Sorlot ait publié »Mein Kampf« uniquement pour dénoncer l'hitlérisme«. Voir VITKINE, *Mein Kampf* (voir n. 16), p. 135–141, la citation p. 140.

24 Sur cette question, voir Josselin BORDAT, *Les métamorphoses de »Mein Kampf« d'Adolf Hitler en France (1934–1939)*, DEA sous la direction de Philippe Braud, Institut d'études politiques de Paris, Paris 2003.

25 Pour plus de détails sur cette réception du texte dans les années 1934–1939, voir: Nicolas PATIN, »Mein Kampf«. Trajectoires d'un objet fantasmatique. Allemagne–France 1925–1945, in: GRÜNEWALD, DARD, PUSCHNER, *Confrontations au national-socialisme* (voir n. 18), vol. 1, p. 153–169.

événements de 1940 se chargeront de confirmer ces peurs, et de faire disparaître le livre des étals, les nazis mettant en application dans la France occupée l'interdiction faite en 1934.

Le livre disparaît alors, et nous ne disposons pas de recherches sur sa trajectoire dans les années de l'après-guerre et des années 1960. Cette enquête reste à faire. En revanche, Emmanuel DEBONO éclaire, lui aussi pour la première fois, la dynamique du procès de 1979, essentiel dans notre réception contemporaine du texte. En effet, à la faveur d'un quasi non-événement – le client d'une librairie remarque la présence de »Mein Kampf« dans les rayonnages d'un magasin de Thionville – la LICRA, qui avait grandement contribué, quarante ans auparavant, à attirer l'attention sur la dangerosité du texte, intente un procès aux éditions Sorlot. L'idée de l'organisation antiraciste est moins de faire interdire le texte, que de contraindre les Nouvelles Éditions Latines à adjoindre au texte un avertissement, reprenant les conclusions du procès de Nuremberg et prévenant ainsi le lecteur de la dangerosité du texte en l'instruisant des effets réels qu'a eu ce pamphlet antisémite.

Le procès est le lieu d'un véritable affrontement idéologique entre les éditions Sorlot et la LICRA, affrontement qui ne sera pas tranché par le tribunal, mais simplement arbitré, car il touche à la question de la liberté d'expression, notamment²⁶. La réception du texte a changé: dans les années 1930, les yeux des lecteurs étaient rivés sur le contenu anti-français; dans cette fin des années 1970, ils le sont sur le contenu antisémite. Le procès montre la construction de nombreux arguments que l'on a pu retrouver, inchangés, dans le débat de 2015: faut-il considérer que les lecteurs sont suffisamment peu informés pour que le contenu antisémite ne leur saute pas aux yeux? Qui doit avertir de quoi? Faut-il répandre le texte, pour en montrer toute l'horreur, ou au contraire, en réduire la diffusion? Quelle est la responsabilité de l'éditeur dans les propos de cet auteur si particulier? Quelle est la place de l'historien – en l'occurrence ici, René Rémond et Léon Poliakov – dans l'expertise historique sur le texte? Emmanuel Debono éclaire avec précision la dynamique des procès de 1978–1980. On retrouve dans le cas français l'utilisation analogue soulignée par Othmar Plöckinger dans celui des procès de Nuremberg: si en 1945–1946, on utilise »Mein Kampf« comme pièce à conviction pour montrer l'intention de détruire l'Union soviétique, en 1979 en France, l' »avertissement au lecteur« donne au texte une importance majeure dans la genèse du processus de destruction des Juifs d'Europe²⁷. Ce faisant, il contribue à hypertrophier les effets d'un livre contre lequel il désire lutter.

On le voit, ce dossier est loin d'être un panorama complet de la trajectoire du texte en France. Il apporte, pour la première fois, un éclairage précis sur des moments essentiels à la compréhension de la réception française du texte d'Adolf Hitler, comme le procès de 1934 ou celui de 1979, et montre que la lecture du texte, notamment dans les années 1925–1939, a toujours été très parcellaire, sporadique, instrumentale.

Si le caractère illégal du texte en Allemagne a pu contribuer à sa mythification, voire à lui donner une aura sulfureuse et attirante, le cas français est bien paradoxal: le livre, dans sa mouture et sa traduction de 1934, a – en dehors des années 1940–1945 – toujours été disponible de manière légale, et continue de l'être aujourd'hui, assorti de l'avertissement de 1979, pour peu que l'on souhaite donner son argent à une maison d'édition comme les Nouvelles Éditions Latines. L'édition de Sorlot s'est ainsi vendu à 65 500 exemplaires entre janvier 2003 et septembre 2018, d'après le compteur GfK, soit presque plus de 4000 exemplaires par an²⁸. Pourtant, l'im-

26 Pour les bases juridiques de la lutte contre le racisme depuis 1939 voir le livre de l'auteur: Emmanuel DEBONO, *Le racisme dans le prétoire. Antisémitisme, racisme et xénophobie*, Paris 2019.

27 La dernière phrase de l'avertissement est la suivante: »Le lecteur de »Mein Kampf« doit donc se souvenir des crimes contre l'humanité qui ont été commis en application de cet ouvrage...«. Voir Adolf HITLER, *Mein Kampf. Mon Combat*, Nouvelles Éditions Latines, Paris 1979 [facsimilé de l'édition de 1934], p. 8.

28 Chiffre »Panels Culture – GfK« au 2 septembre 2018. GfK est l'outil de comptage de vente de référence chez les éditeurs. Voir: <https://panelsculture.gfk.com/>.

mense majorité des lecteurs continue à croire que le texte est illégal et interdit; et ceux qui ne l'ignorent pas voient toujours comme un acte transgressif le fait d'acheter le livre, de le posséder, ou d'en faire lire des extraits aux élèves et étudiants, pour les enseignants. Ce tabou est d'autant moins productif aujourd'hui que le texte est accessible en dix secondes sur internet, en format PDF (reprenant en format digital la traduction – datée et relativement mauvaise – des éditions Sorlot).

Nous espérons que ce dossier contribuera, à son échelle, à faire tomber ce tabou, à briser la sacralisation et la mythification dont les nazis ont eux-mêmes entourés le texte, pour faire l'histoire de celui-ci, dans ces moindres détails. Nous pouvons d'ores et déjà gager que l'édition critique du texte en français, cette nouvelle traduction assortie d'un appareil de notes considérable, qui devrait être publiée au début de l'année 2020 devrait contribuer à une telle tâche²⁹. Éclairer l'ensemble des questions soulevées ici qui n'ont pas encore trouvé de réponses nécessitera un travail de longue haleine.

29 Pour le présent dossier, nous nous référons à la traduction de l'édition de 1934, et pas à la future édition scientifique, dans la mesure où c'est celle à laquelle les acteurs de l'époque ont eu accès. Le calendrier de publication de cette édition a été profondément modifié par la crise du COVID-19. Toutes les dates données ici sont purement hypothétiques.